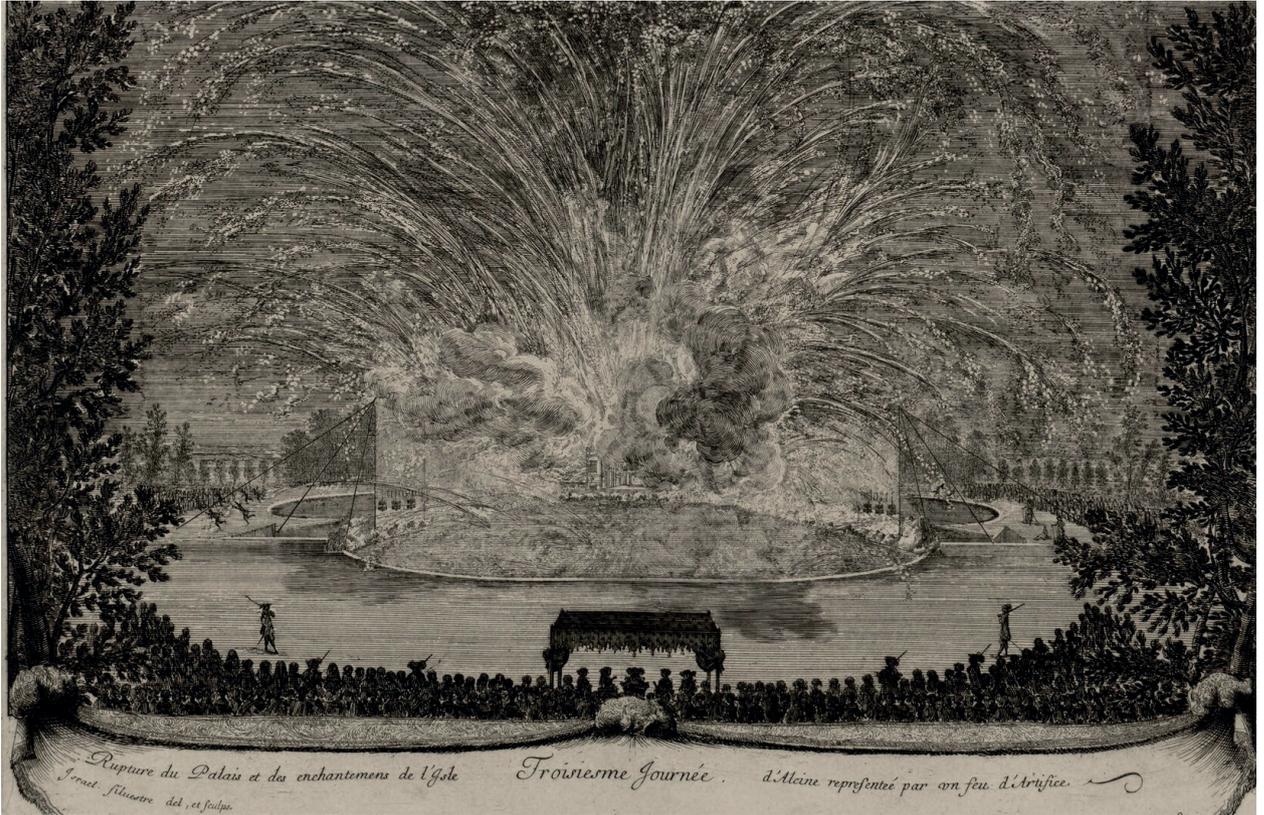




COMMENTAIRE D'ŒUVRE

EXTRAIT DE LA RELATION OFFICIELLE
DES PLAISIRS DE L'ÎLE ENCHANTÉE
LE FEU D'ARTIFICE



Israël Silvestre. INV. GRAV. 5786.

Les plaisirs de l'île enchantée : 1^{ère} journée, 5 mai 1664 : le cortège des Saisons et le char de Diane et Pan apportant les plats pour le festin, saluent le roi et les reines.

© Château de Versailles, Dist. RMN / © Jean-Marc Mani



« Il semblait que le ciel, la terre et l'eau fussent tous en feu et que la destruction du superbe palais d'Alcine, comme la liberté des chevaliers qu'elle y retenait en prison, ne se pût accomplir que par des prodiges et des miracles. La hauteur et le nombre des fusées volantes, celles qui roulaient sur le rivage, et celles qui ressortaient de l'eau après s'y être enfoncées, faisaient un spectacle si grand et si magnifique, que rien ne pouvait mieux terminer les enchantements qu'un si beau feu d'artifice, lequel ayant enfin cessé après un bruit et une longueur extraordinaires, les coups de boîtes qui l'avaient commencé redoublèrent encore. »

Les Plaisirs de l'Isle Enchantée, course de bague, collation ornée de machines, comédie meslée de danse et de musique [...], à Paris, chez Robert Ballard, 1664. Le texte de cette relation, parfois attribué à Charles Perrault, est intégralement reproduit dans les OEuvres complètes de Molière, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1971, tome I, p. 825-826.

Perrault, Charles (Paris, 1628 – Paris, 1703)

Écrivain français, académicien. Nommé secrétaire de « la petite académie », puis commis des Bâtiments (1668), il est le bras droit de Colbert sur le chantier de Versailles et seconde le ministre dans la définition et le suivi de sa politique artistique et scientifique. Il prend parti pour les Modernes contre les Anciens (*Le Siècle de Louis le Grand*, 1687 ; *Parallèles des Anciens et des Modernes*, 1688- 1692) lors de la célèbre querelle qui l'oppose à Boileau. Moins connus que ses *Contes* (1697), ses *Mémoires* (parus seulement en 1755) constituent un précieux témoignage sur le règne de Louis XIV.